

A l'attention de M. Sandro Leuenberger, Alliance climatique Suisse

Genève, le 31 mars 2020

Cher Monsieur,

Nous vous remercions de votre courriel du 10 mars et du 27 mars 2020 et de l'intérêt que vous portez à compenswiss.

Par rapport à votre document d'évaluation annexé, il y est mentionné un montant sous gestion de CHF 47 mia., or ce montant était de CHF 36.4 mia. à fin 2019. L'évaluation que vous effectuez vous appartient naturellement, même si nous ne partageons pas vraiment les mêmes conclusions, en particulier sur le rating « stagnierend ». Vous trouverez ci-dessous des éléments de réponses aux questions que vous nous avez envoyées et qui à notre sens illustrent cette divergence d'opinion.

1. Sind auf Ebene Oberstes Organ und/oder Anlage-Gremium Beschlüsse gefasst worden, Grundsätze zur Nachhaltigen Anlage auszuarbeiten?

Une succession de décisions a été prise au niveau du Conseil d'administration depuis 2002 en matière d'investissement durable. On mentionnera parmi ces initiatives l'exercice des droits sociaux pour les sociétés suisses, l'adoption d'indices excluant les armes controversées et depuis près de cinq ans la fondation de l'ASIR aux côtés d'autres acteurs institutionnels importants en Suisse. Un état des lieux et des pistes de développements ultérieurs sont actuellement évalués au niveau du Conseil d'administration.

2. Wenn ja, sind solche Arbeiten im Gange und welches ist der Zeitrahmen für die Erstellung und Publikation neuer Bestimmungen zur Nachhaltigkeit?

Sur les dernières années, les initiatives se sont multipliées, notamment via les activités de l'ASIR, en matière de dialogue actionnarial avec les sociétés sur les thèmes ESG, puis plus récemment via l'adhésion à Climate Action 100+ et un dialogue engagé avec une vingtaine de sociétés, dialogue lié au changement climatique. En outre, depuis un an, diverses consultations ont eu lieu avec le Conseil d'administration, que ce soit en séance plénière ou via son Comité de placement. Un workshop sur ce thème est à l'ordre du jour cette année, ainsi que d'ultérieures propositions, afin de formaliser les développements potentiels. Enfin, pour votre information compenswiss va se soumettre au test de compatibilité climatique volontaire proposé par l'Office Fédéral de l'Environnement (OFEV) et fondé sur le modèle PACTA (Paris Agreement Capital Transition Assessment).

3. Wenn nein, ist die Beschäftigung mit den ESG- und Klimarisiken und -chancen in passender Weise - entlang der "Empfehlungen für die Klimaverträglichkeit der Investitionen" bei Ihnen angedacht oder ist denkbar, dass Sie das Thema bald auf die Tagesordnung setzen?

Voir plus haut.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous adressons, Cher Monsieur, nos salutations les meilleures.

Communication

compenswiss (Fonds de compensation AVS/AI/APG)